



LABEL SUISSE

Accord sur les aliments

Un minimum de 80% de matières premières helvétiques sera nécessaire pour qu'un aliment soit estampillé «suisse». Le National s'est rallié hier au Conseil des Etats sur ce point. Les deux Chambres divergent en revanche encore sur le seuil à appliquer aux produits industriels.

Par 107 voix contre 80, le National a désormais renoncé à prôner un traitement différencié entre les différents aliments. Dans le premier cas, des produits fortement liés à l'agriculture, le seuil aurait été de 80%. En revanche, pour les produits hautement transformés, issus de l'industrie alimentaire, le seuil aurait été abaissé à 60%.

Trop compliqué, a critiqué la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. La solution d'un taux de 80% appliqué à tous les produits alimentaires permettra en outre aussi de garder la confiance des consommateurs.

Des exceptions seront prévues pour les produits non disponibles, comme le cacao, ou qui viendraient à manquer, comme le miel.

Concernant les produits naturels (plantes, eau, viande), les deux conseils se sont mis d'accord pour un taux de 100% de «suisstude». Dans la foulée, et contre l'avis des sénateurs, le National a tenu, par 128 voix contre 56, à élever le seuil à 100% pour le lait et les produits laitiers.

Les députés ne se sont pas montrés sensibles aux arguments de certains secteurs économiques concernant les produits industriels. Ces derniers devront prouver qu'au moins 60% de leur coût de revient a été réalisé en Suisse pour pouvoir brandir la croix helvétique. Le Conseil des Etats veut un seuil à 50%.

ATS



Rares sont les collèges qui inscrivent déjà l'informatique en branche obligatoire. VINCENT MURITH-A

La science informatique pourrait devenir une branche principale

GYMNASES • Dans un argumentaire publié aujourd'hui, divers experts démontrent l'importance d'une valorisation de l'informatique au collège.

PASCAL FLEURY

«Dans notre société hommes-machines, sans même le savoir, nous déléguons beaucoup de compétences aux ordinateurs. Il importe désormais de comprendre nos nouveaux partenaires: les machines!» Pour relever ce défi, Jürg Kohlas, professeur émérite en informatique à l'Université de Fribourg, ne voit qu'une solution: inscrire la science informatique dans le cursus obligatoire des gymnases.

Ce projet, le professeur fribourgeois le lance conjointement avec une dizaine d'autres professeurs d'universités. Premier jalon: la publication aujourd'hui d'un argumentaire destiné principalement aux décideurs et au monde de l'enseignement.

Aujourd'hui, les ordinateurs et autres supports informatiques sont devenus des outils incontournables de notre quotidien. Ils s'immiscent dans tous les secteurs professionnels et ludiques de notre vie. Pour maîtriser ce monde hautement technologique, les experts estiment que la science informatique doit devenir une «branche principale»

dans les collèges, au même titre que les langues, les mathématiques ou les sciences.

Pour l'instant, l'informatique - à ne pas confondre avec la bureautique - n'est proposée qu'en «option complémentaire». «Seuls de rares collèges, comme le Gymnase de la Broye, l'inscrivent déjà en branche obligatoire», note le professeur Kohlas.

Argumentaire de poids

Grâce au soutien de la Fondation Hasler, les experts ont préparé un argumentaire, intitulé «informatique@gymnase» (Editions NZZ). Cette étude est présentée aujourd'hui à Berne en présence de quelque 160 spécialistes, représentants de la Confédération et des cantons, directeurs de gymnases, politiciens et autres délégués d'associations d'enseignants.

Sur 200 pages, l'ouvrage énumère de nombreux arguments en faveur de l'enseignement approfondi de la science informatique au gymnase. Il y a bien sûr la nécessité de maîtriser le «monde de l'information» qui nous entoure, avec les PC, portables, tablettes et autres iPhone ou

iPad, devenus nos «assistants» au quotidien. Mais l'informatique ne se limite pas aux fameuses «TIC», les technologies de l'information et de la communication. Elle est partout.

Et dans une perspective strictement scientifique, elle est devenue un outil indispensable pour dispenser le savoir. «Pas seulement avec Google!», souligne Jürg Kohlas, coauteur de l'étude. Qui précise: «Dans de nombreux domaines, on pense aujourd'hui en termes de concepts informatiques, de processus, de traitements d'informations, de modèles virtuels ou de bases de données. La science informatique profite à tous, même aux chercheurs en histoire et en théologie.»

Préparation aux études

Dans ce contexte, une bonne formation préparatoire s'impose. «La maturité gymnasiale a pour objectif majeur la préparation aux études supérieures et aux responsabilités sociétales», rappellent les experts. «Cet objectif ne peut être atteint sans l'acquisition de connaissances de base en informatique.»

Concrètement, les cours d'informatique au gymnase devront permettre aux étudiants de découvrir les principes du traitement informatique, d'apprendre à structurer des données, d'élaborer de petits programmes puis de les vérifier, ou encore d'aborder des problèmes standards, comme la recherche d'un chemin dans un réseau GPS ou la simulation dans un monde virtuel. Les limites de l'informatique et les questions de sécurité seront également traitées.

Selon les experts, l'informatique devrait être enseignée pendant le même nombre d'heures que la physique ou la chimie. Mais au détriment de quelles autres branches, sachant que l'horaire est déjà bien rempli? «Chaque branche est importante», répond diplomatiquement le professeur fribourgeois. Il propose toutefois une piste: «Certains cours pourraient être quelque peu rationalisés, en particulier grâce à l'utilisation accrue de didacticiels et de logiciels utilitaires.» Pour lui, la plupart des branches pourraient être concernées... même les langues et les mathématiques. I

EN BREF

TRIBUNAL FÉDÉRAL

Toujours plus de plaintes

Le volume des affaires portées en 2012 devant le Tribunal fédéral (TF) et le Tribunal pénal fédéral (TPF) a augmenté par rapport à l'année précédente. L'an dernier, le TF a enregistré 7871 nouvelles affaires, soit 450 de plus qu'en 2011. Ce chiffre constitue un «record absolu», a déclaré son président, le juge fédéral Gilbert Kolly. En revanche, le nombre des procédures d'asile pendantes devant le Tribunal administratif fédéral (TAF) a pu être fortement réduit. ATS

MORT DES ABEILLES

Les pesticides pas interdits

Alors que l'Union européenne envisage un moratoire de deux ans sur l'utilisation de certains pesticides nuisibles aux abeilles, le Conseil fédéral renonce à lui emboîter le pas. Selon lui, l'hécatombe de l'hiver passé est due au parasite varroa, et non aux pesticides. Une pétition exigeant l'interdiction immédiate de pesticides dangereux pour les abeilles a recueilli en un an 80103 signatures. Elle a été remise fin février aux autorités fédérales. ATS

ASSURANCE-MALADIE

Des courtiers «malhonnêtes»

Certains courtiers profitent actuellement de la discussion sur le remboursement des primes maladie payées en trop pour faire du démarchage intempestif en usurpant l'identité de certaines caisses, voire de santésuisses. C'est la mise en garde lancée hier par la faïtière des assureurs. Les plaintes proviennent surtout du nord-est de la Suisse. ATS

Maintenir le niveau de vie antérieur

RETRAITE • L'Union syndicale suisse lance une initiative pour augmenter de 10% l'AVS.

FRANÇOIS NUSSBAUM

«AVS plus»: une initiative populaire que l'Union syndicale suisse (USS) a présentée hier et qui propose d'améliorer l'ensemble des rentes AVS. Parce que la Constitution fédérale stipule qu'avec l'AVS et le deuxième pilier, les retraités doivent pouvoir «maintenir, de manière appropriée, leur niveau de vie antérieur» et que ce n'est pas le cas pour beaucoup d'entre eux. Et aussi parce que l'avenir ne présente pas de garanties lumineuses à cet égard.

L'amélioration serait de 10%. Ce qui signifie 117 francs supplémentaires pour une rente minimale, 234 francs pour une rente maximale, 350 francs pour une rente maximale de couple. Coût de l'opération: 3,6 milliards. Où prendre l'argent? Par exemple, une augmentation de 1,1 point du taux de cotisation, qui monterait à 9,5% du salaire. Mais l'USS

suggère qu'on affecte à l'AVS un impôt fédéral modéré sur les successions (à créer) et la totalité de l'impôt sur le tabac. Ce qui représenterait, en tout, plus de quatre milliards.

Pour 80% des retraités, l'AVS est indispensable, leur deuxième pilier étant faible, note l'USS. C'est le cas des gens à bas et moyens revenus, mais aussi de beaucoup de femmes. Lorsqu'elles interrompent, partiellement ou totalement, leur activité pour accoucher et élever des enfants, l'AVS en tient compte (bonus éducatif), mais pas le deuxième pilier.

Paul Rechsteiner, président de l'USS, rappelle que l'AVS se porte bien: elle engrange des bénéfices et ses réserves se montent à 41 milliards (l'équivalent d'un an de rentes). Cela n'empêche pas les «idéologues du démantèlement social» de pré-

dire son naufrage depuis 15 ans, dit-il.

La prochaine révision de l'AVS prévoit d'ailleurs de relever l'âge de la retraite des femmes et de remettre en cause l'indexation des rentes au renchérissement. A cela s'ajoute la baisse du taux de conversion dans le deuxième pilier, synonyme de réduction des rentes. «Il est temps de contre-attaquer», estime Paul Rechsteiner. Et plutôt par une initiative populaire que par une motion au parlement, vouée à l'échec.

Et surtout en tablant sur l'AVS, qui est l'assurance sociale «la plus sûre, la plus efficace et la plus solidaire», selon l'USS. La plus sûre parce qu'elle est en bonne santé malgré les récessions, même si les prévisions continuent d'être pessimistes pour l'horizon 2020-2030. Efficace, l'AVS l'est pour les bas et moyens revenus. Si l'initiative

«AVS plus» devait être financée par une hausse de cotisation, pour un salaire brut de 54000 francs, cette hausse serait de 300 francs par an pour, ensuite, une rente améliorée de 2000 francs.

Quant à la solidarité, c'est effectivement un point fort de l'AVS. Le taux de cotisations de 8,4% s'applique en effet à l'entier du salaire, même pour les milliardaires, alors que la rente ne dépassera pas 2340 francs. Dans les autres assurances sociales (accident, invalidité, chômage, perte de gain), la cotisation n'est perçue que sur le salaire assuré, plafonné à 116000 francs.

La collecte de signatures démarre aujourd'hui. L'USS est appuyée par une quinzaine de syndicats, les partis de gauche (PS et Verts) et par l'Avivo (Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins). I

PUBLICITÉ

energissima

13-15 MARS 2013

LE RENDEZ-VOUS B2B DES PROFESSIONNELS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES

VENDREDI 15 MARS, LES EXPOSANTS INVITENT LE GRAND PUBLIC!

Les solutions d'avenir aux défis actuels intéressent tout le monde! C'est pourquoi, energissima ouvre ses portes durant un jour au grand public. Participez selon vos choix à l'une ou l'autre des 12 conférences.

PRIX D'ENTRÉE
CHF 25.-

HORAIRE
09h00 - 17h00



GRANGES-PACCOT | WWW.ENERGISSIMA.CH

SPONSOR PRINCIPAL

Soleil SA
Energy Systems

PARTENAIRES

Cleantech
ALPS

eco-net.ch